

L'École Nationale de la Météorologie (ENM)

L'ENM est une école publique ?

Oui, l'ENM est une école publique sous la tutelle du Ministère de la Transition Écologique (MTE) et une direction de Météo-France.

De quels réseaux fait partie l'ENM ?

L'école est membre de la COMUE Toulouse et maintient des relations privilégiées avec ses partenaires au sein de la météopole (SCHAPI, CISMF, CERFACS), en Région Toulousaine (la Région Occitanie, SAFIRE, OMP...) ou bien au niveau international (Erasmus+, EUMESAT, OMM...)

Comment l'ENM est-elle financée ?

L'ENM obtient son financement public au travers du budget de l'établissement MétéoFrance.

Sur quels moyens humains s'appuie l'ENM ?

L'ENM compte une quarantaine d'enseignants et une vingtaine de personnels administratifs ou techniques. L'école est amenée à solliciter des enseignants vacataires issus du monde professionnel pour dispenser certains enseignements.

Quels sont les statuts possibles à l'ENM ?

En fonction du dispositif d'admission (sur concours, sur dossier etc), les élèves à l'ENM peuvent opter pour le statut « civil » ou « fonctionnaire ». La formation est la même mais les possibilités d'employabilité à la sortie d'école seront différentes.

« **les élèves fonctionnaires** » : les lauréats.es du concours d'État seront salariés tout le long de la formation à l'ENM.

« **les élèves civils** » ils doivent s'acquitter des droits de scolarité et peuvent bénéficier de bourses.

« **les élèves militaires** » dans le cadre de leur formation, les météorologistes des trois armées (Marine nationale, Armée de l'air et Armée de terre) bénéficient des infrastructures et des enseignants de l'ENM.

Aucune passerelle directe ne permet à un élève civil d'intégrer le corps des ingénieurs d'État. Toutefois, l'administration publique recrute des employés en contractuels dans certaines conditions et il est possible de passer ensuite un concours public pour être titularisé sur le poste. Dans l'autre sens, il est possible également de renoncer au statut de fonctionnaire afin de rejoindre le secteur privé.

Concours / admissions / prérequis

Comment s'inscrire à l'ENM ?

Pour intégrer l'École nationale de la météorologie afin de devenir Ingénieur des travaux de la météorologie, technicien supérieur de la météorologie ou encore bénéficier d'enseignements de pointe en sciences météorologiques et climatiques, plusieurs choix se présentent à vous (pour plus d'information cliquez [ici](#))

Quelles sont les formations dispensées à l'ENM ?

L'ENM forme des météorologistes, ingénieur(e)s et technicien(ne)s, aux métiers de prévisionniste, de climatologiste et de chercheur en sciences de l'atmosphère.

Pour les élèves ayant suivi le cursus de formation d'ingénieur, l'école attribue le diplôme « Ingénieur diplômé de l'École Nationale de la Météorologie ». La formation est conforme aux recommandations du BIP-M (Basic Instruction Package for Meteorologist) de l'OMM.

L'ENM forme aussi des Techniciens des Métiers de la Météorologie pendant 18 mois qui peut ensuite déboucher sur le diplôme de Techniciens Supérieurs de la Météorologie avec deux spécialités différentes, «

Exploitation » (TSE), et « Instrument et Installation » (TSI) avec six mois supplémentaires. La formation est conforme aux recommandations du BIP-TM (Basic Instruction Package for Technicians in Meteorology) de l'OMM.

Sur une base scientifique et technique, les étudiants de l'ENM sont formés dans des domaines variés couvrant les sciences de l'atmosphère, le numérique, les statistiques, le management, etc. Ils sont préparés pour s'intégrer dans des contextes multidisciplinaires et relever les défis scientifiques et techniques y compris dans un cadre international.

Consulter le détail de nos formations « [syllabus](#) »

Quel est le coût des études à l'ENM ?

Les frais d'inscription s'élèvent à 618€* auxquels il faut ajouter 103€* pour la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Les élèves boursiers (BCS, OMM ou autres) sont exemptés de ces frais.

(*données pour le cycle 2024-2025)

Existe-t-il un programme de bourses ?

Les élèves français et ressortissant de l'UE peuvent bénéficier des bourses d'état sur critères sociaux gérées par le Crous Toulouse.

Pour les élèves étrangers extracommunautaires, il existe le programme de bourses OMM-ENM. Pour plus d'information, cliquez [ici](#)

Le diplôme d'ingénieur de l'ENM est-il reconnu ?

le diplôme d'ingénieur délivrés par l'ENM est habilité par la [Commission des titres d'ingénieur](#) (CTI). Cette habilitation donne le droit aux diplômés de postuler et d'être reconnus en tant qu'ingénieurs dans des entreprises du monde entier.

Quelle est la durée des études ?

- Formation d'ingénieur météorologue : 3 ans
- Formation de techniciens (TMM, TSE ou TSI) : 18 mois

Quel niveau d'anglais est exigé pour obtenir le diplôme ?

Pour pouvoir prétendre au diplôme d'ingénieur de l'ENM, les élèves doivent obtenir un niveau d'anglais B2 ou équivalent (550 TOEFL ou 785 TOIC) .

Faut-il prévoir des séjours à l'étranger dans le cadre de la formation suivie à l'ENM ?

Une mobilité internationale de 12 semaines est exigée pour obtenir le diplôme d'ingénieur. Cela peut prendre la forme d'un semestre d'échange, d'un stage, d'un double diplôme ou d'une année de césure.

La vie universitaire

Qu'est-ce que la CTI ?

La CTI est la commission des titres d'ingénieur. Il s'agit d'un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les formations d'ingénieur, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger. Pour plus d'informations : <https://www.cti-commission.fr>

Qu'est-ce que l'OMM ?

L'OMM est l'Organisation Météorologique Mondiale (WMO=World Meteorological Organization en anglais). Il s'agit d'une institution spécialisée des Nations Unies. Les services météorologiques et hydrologiques des Membres de l'OMM fonctionnent en continu afin de transmettre dans le monde entier des vitales sur le temps

et le climat. Les alertes précoces et fiables contribuent à la protection des personnes et des biens, à la préservation des ressources et de l'environnement et au développement socioéconomique. L'OMM est située à Genève en Suisse. Pour plus d'informations : <https://public.wmo.int/fr>

Qu'est-ce que la CVEC ?

Il s'agit de la [Contribution Vie Étudiante et de Campus](#), vous trouverez une explication détaillée sur le site, en cliquant sur le lien [CVEC](#).

Qu'est-ce que l'assurance maladie?

L'assurance maladie est chargée d'assurer un individu face à des risques financiers de soins en cas de maladie. Les soins sont remboursés selon un barème. Elle est obligatoire pour étudier ou travailler en France y compris pour les étudiants déjà couverts par une assurance internationale ou de leur pays d'origine et doit être renouvelée tous les ans.

Qu'est-ce qu'une mutuelle?

La cotisation à une mutuelle permet de compléter le montant remboursé par la sécurité sociale pour les frais de maladie ou d'accident. Par exemple, pour une consultation chez un.e médecin généraliste, la sécurité sociale rembourse 70% sur une somme de base de 25€. 1€ reste toujours à la charge du/de la patient.e. La mutuelle peut rembourser le reste. Elle n'est pas obligatoire mais donc fortement conseillée. Il existe des différences de prix suivant votre âge, et suivant la formule de mutuelle que vous choisissiez.

Où et quand souscrire à une mutuelle ?

Vous pouvez vous renseigner auprès des mutuelles de votre pays d'origine ou, si vous le désirez, souscrire à une mutuelle étudiante en France. Si vos ressources sont modestes, l'Assurance Maladie peut vous aider pour vos dépenses de santé avec la Complémentaire santé solidaire. Plus d'informations sur : www.ameli.fr/complementaire_sante_solidaire.

Qu'est-ce que le pôle médical de la meteozone ?

Le service médical et social de MétéoFrance a pour missions la prévention et la promotion de la santé en faveur des étudiant.es.

- Accueil infirmier : prise en charge de proximité pour les soins de première nécessité et orientation des étudiant.es vers des structures de soins appropriées ;
- Visites médicales ;
- Aménagements scolaires pour les étudiant.es en situation de handicap ;
- Consultations spécialisées (diététicien.ne, psychologue, tabacologue...);
- Accueil, écoute, mise à disposition d'une documentation variée...

Élèves internationaux

L'ENM accueille-t-elle des étudiants internationaux »

Oui, l'ENM accueille des étudiants étrangers en formation initiale (cycle ingénieur ou technicien) ainsi qu'en échange académique.

Peux-je intégrer l'ENM en tant que « fonctionnaire »

Seuls les ressortissants d'un état membre de la communauté européenne peuvent avoir la qualité de fonctionnaire. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur ce sujet dans la [Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983](#) portant droits et obligations des fonctionnaires et plus précisément dans l'article 5 bis.

Quel niveau dois-je avoir en français si je ne suis pas français ?

Niveau B2 du cadre européen. Les compétences peuvent aussi être évaluées lors du processus d'admission

Dois-je avoir un VISA pour venir étudier en France?

Si vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse vous n'avez pas besoin de visa pour venir étudier en France.

Si vous êtes ressortissant d'un pays hors UE, vous devez obtenir un visa mention étudiant obligatoirement (il n'est pas possible d'obtenir un visa une fois entré en France). La demande se fait auprès de l'[Ambassade/Consulat de France dans votre pays d'origine](#).

Vous pouvez également vous renseigner auprès de l'[Espace Campus France](#) de votre pays pour avoir plus de précisions. L'adresse du site de campus France est sous la forme www.votrepays.campusfrance.org, il faut donc remplacer "votrepays" par le nom de votre pays en français.

Si vous êtes ressortissant d'un pays tiers, vous résidez dans un des pays de l'Union Européenne mais ne possédez pas la nationalité de l'un des États membres de l'Union Européenne, vous devez obtenir un visa de long séjour pour études.

Dès que votre inscription est effectuée, nous vous invitons à commencer au plus vite les démarches auprès de services d'obtention des visas.

Ai-je besoin d'un titre de séjour?

Si vous êtes étudiants extracommunautaire vous devez avoir un titre de séjour étudiant pendant la durée de vos études. Dès votre arrivée, vous avez 3 mois pour l'obtenir. En cas de renouvellement de votre titre de séjour, vous devez adresser la demande 3 mois avant l'expiration du précédent titre de séjour.

La démarche se fait en ligne :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Dois-je m'inscrire à l'assurance maladie?

Si vous êtes étudiant international, dès votre arrivée en France et après votre inscription à l'ENM, vous devrez faire vous-même les démarches afin de procéder à votre affiliation au régime général de la Sécurité Sociale. Cette procédure est obligatoire et gratuite (Si vous avez la Carte Européenne d'Assurance Maladie, vous n'êtes pas concerné.es par cette démarche).

Une attestation de scolarité vous sera demandée pour réaliser votre inscription via le site : <https://www.etudiant-etranger.ameli.fr>

Dois-je souscrire à une mutuelle?

La cotisation à une mutuelle permet de compléter le montant remboursé par la sécurité sociale pour les frais de maladie ou d'accident. Par exemple, pour une consultation chez un.e médecin généraliste, la sécurité sociale rembourse 70% sur une somme de base de 25€. 1€ reste toujours à la charge du/de la patient.e. La mutuelle peut rembourser le reste.

Elle n'est pas obligatoire mais donc fortement conseillée. Il existe des différences de prix suivant votre âge, et suivant la formule de mutuelle que vous choisissez.

Comment financier mes études à l'ENM?

Se référer au document plus bas.

Et après l'ENM / les Alumni

Est-il possible de faire une thèse en sortant de l'ENM

Oui, l'ENM est adossé au laboratoire CNRM. Faire une thèse de doctorat est d'autant plus intéressant que la quasi-totalité des sujets proposés dans les laboratoires font l'objet de collaborations industrielles et sont donc valorisés sur le marché de l'emploi. Cependant, le diplôme d'ingénieur peut se suffire à lui-même, la thèse n'est pas requise pour s'insérer professionnellement. La démarche de s'inscrire en thèse à la sortie de l'ENSISA est dès lors un choix personnel.

Vie étudiante, loisir, activités

Y a-t-il des clubs et associations ?

<http://ecole-meteo.fr/vie-associative/annee>

ou

plaquette

alpha

de

l'BDE

<https://fr.calameo.com/read/007105969bab172eeb11a>

Loisir, activités sportives

<http://ecole-meteo.fr/vie-associative/annee> ou plaquette alpha de l'BDE

Vie quotidienne, ville de Toulouse

Où puis-je me loger ?

Sur le campus de l'école se trouvent des résidences où les élèves peuvent loger. Ces résidences sont gérées par Météo-France (gestion_des_residences@meteo.fr), un certain nombre de logements sont réservés pour les étudiants et stagiaires de l'ENM. Chacune chambre de 12m2 comporte une douche (WC communs dans le couloir) pour un loyer s'élevant à 180€ par mois (tarif 2024). S'il est nécessaire, l'école et les résidences peuvent fournir un justificatif d'hébergement.